

Séance ordinaire du 20 août 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt août deux mille dix-neuf à huit heures cinquante-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-09-59

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 août 2019.

CE-2019-09-60

Approbation du procès-verbal de la séance du 15, 19 et 24 juillet 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances extraordinaires tenues les 15, 19 et 24 juillet 2019.

CE-2019-09-61

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques

[Document d'aide à la décision GCH-2019-066](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-066.

CE-2019-09-62

Besoins de main-d'œuvre et nomination d'un coordonnateur en technologies de l'information à la Direction des technologies de l'information

[Document d'aide à la décision GCH-2019-067](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des Technologies à l'information, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-067.

CE-2019-09-63

Besoins de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision GCH-2019-068](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décisions GCH-2019-068.

CE-2019-09-64

Besoin de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2019-070](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-070.

CE-2019-09-65

Besoins de main-d'œuvre à la Direction de l'approvisionnement

[Document d'aide à la décision GCH-2019-073](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de l'approvisionnement, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-073.

CE-2019-09-66

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 juin 2019

[Document d'aide à la décision GRE-2019-205-R-1](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 juin 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2019-09-67

Aide financière à la Fondation Québec Philanthrope

[Document d'aide à la décision GRE-2019-206](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à la Fondation Québec Philanthrope, pour le maintien de ses activités auprès de la population québécoise.

CE-2019-09-68

Dépôt du procès-verbal de la commission consultative de l'environnement de la réunion du 16 mai 2019

[Document d'aide à la décision ENV-2019-022](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission consultative de l'environnement tenue le 16 mai 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-09-69

Contrat de service à intervenir avec Écolivres et versement d'une aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-005](#)

Il est résolu de conclure un contrat de service à intervenir avec Écolivres,

concernant la collecte, le transport, l'entreposage, le réemploi et le recyclage des livres usagés provenant des bibliothèques municipales, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2019-005, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 20 000 \$ par année, pour les années 2020, 2021 et 2022, à Écolivres, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-09-70

Financement des dépenses excédentaires relatives au traitement des matières recyclables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-009-R-2](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter les crédits additionnels en provenance de droits de mutation au montant de 500 000 \$ au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision ENV-MR-2019-009-R-2, afin de financer les dépenses excédentaires relatives au traitement des matières recyclables.

CE-2019-09-71

Financement de la dépense relative aux services professionnels pour le prolongement de la route de la Rive (Parc industriel Terrasses Chaudière)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-064](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative aux services professionnels pour le prolongement des services de la route de la Rive (Parc industriel Terrasses Chaudière), pour un montant maximal de 210 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

CE-2019-09-72

Rapport sur la répartition des coûts du projet de voies réservées et de piste cyclable de la route des Rivières

[Document d'aide à la décision GEN-2019-073](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le rapport sur la répartition des coûts du projet de voies réservées et de piste cyclable de la route des Rivières, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décisions GEN-2019-073.

CE-2019-09-73

Financement de la dépense relative au prolongement du réseau pluvial de la rue des Merisiers (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-080](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de prolongement du réseau d'égout pluvial de la rue des Merisiers (secteur Saint-Nicolas), au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

CE-2019-09-74**Financement additionnel de la dépense relative au remplacement de conduites d'égout unitaire à l'extrémité de la rue Baribeau (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision GEN-2019-085](#)

Il est résolu d'autoriser le financement additionnel de la dépense relative au remplacement de conduites d'égout unitaire à l'extrémité de la rue Baribeau (secteur Lévis), au montant maximal de 290 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

CE-2019-09-75**Affectation de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie**

[Document d'aide à la décision INF-2019-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'affecter un montant de 204 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision INF-2019-009.

CE-2019-09-76**Affectation de la réserve financière pour les opérations de déneigement et demande de crédits additionnels**

[Document d'aide à la décision INF-2019-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'affecter un montant de 4 976 000 \$ provenant de la réserve financière pour les opérations de déneigement aux postes de dépenses relatives aux opérations de déneigement et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2019-010;
 - d'affecter le montant de revenus de 461 000 \$ aux dépenses de déneigement et d'accorder des crédits additionnels du même montant aux postes de dépenses indiqués à cette fiche de prise de décision.
-

CE-2019-09-77**Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance**

[Document d'aide à la décision INF-2019-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'affecter un montant de 65 000 \$ provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2019-011, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre.

CE-2019-09-78**Confirmation de l'utilisation de la Route verte au ministère des Transports**
[Document d'aide à la décision INF-2019-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de confirmer au ministère des Transports que les aménagements cyclables, faisant l'objet de la demande d'aide financière pour l'entretien de la Route verte sur le territoire de la ville, sont mis librement et gratuitement à la disposition du public, sur une distance de 75,256 kilomètres, et qu'à cet effet, la Ville dispose du budget nécessaire à leur entretien.

CE-2019-09-79**Abrogation de la résolution CV-2018-01-23 « Acquisition par expropriation de servitudes de stabilisation des berges sur une partie des lots 2 435 453 et 2 435 454 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) », acquisition du lot 2 435 545 du cadastre du Québec, acquisition de servitudes de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 454 de ce cadastre (rue St-Laurent, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et parties de ce lot et financement afférent**
[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-040](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2018-01-23 « Acquisition par expropriation de servitudes de stabilisation des berges sur une partie des lots 2 435 453 et 2 435 454 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) ».

Il est également résolu :

- d'accepter la promesse de vente du lot 2 435 453 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-040, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique ;
- d'accepter la promesse de cession relative à l'établissement de deux servitudes réelles et perpétuelles de stabilisation des berges sur deux parties du lot 2 435 454 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ces parties de lot sont affectées à l'utilité publique.

CE-2019-09-80**Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue des Mélomanes (lot 2 381 739 et 2 381 811 du cadastre du Québec, secteur Charny)**
[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-042](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'identifier une partie de l'assiette de la rue des Mélomanes (secteur Charny), correspondant aux lots 2 381 739 et 2 381 811 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le

plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-042, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie de rue.

CE-2019-09-81

Vente d'une partie du lot 3 599 746 du cadastre du Québec et acquisition d'une servitude de non-déblai sur cette partie de lot (rue Puccini, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation d'une partie de ce lot et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-044](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat d'une partie du lot 3 599 746 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 331,4 mètres carrés, prévoyant l'établissement, à titre gratuit, d'une servitude réelle et perpétuelle de non-déblai sur cette partie de lot, en faveur de la partie résiduelle de ce lot, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-044, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, de décréter que cette partie de lot cédée n'est plus affectée à l'utilité publique et d'affecter le produit net de cette vente à la réserve financière pour le développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2019-09-82

Vente d'une partie du lot 2 220 751 du cadastre du Québec (rue Nérée-Beauchemin, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-051](#)

Il est résolu de vendre une partie du lot 2 220 751 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 217,7 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-051, au prix de 15 021 \$, incluant les taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit net de la vente de ce terrain au fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et de confirmer que cette partie du lot n'est plus affectée à l'utilité publique.

CE-2019-09-83

Cession d'une servitude sur une partie du lot 4 207 767 du cadastre du Québec et intervention à l'acte de servitude entre Hydro-Québec, Bell Canada et le propriétaire du lot 2 431 591 de ce cadastre (rue St-Omer, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-052](#)

Il est résolu:

- de céder, à titre gratuit, une servitude d'utilité publique sur une partie du lot 4 207 767 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 21,2 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-052, en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le Directeur des infrastructures à signer l'entente d'établissement des droits réels de servitude pour les lignes électriques et de télécommunication, telle qu'elle est présentée en annexe à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-052, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'intervenir à l'acte de servitude entre Hydro-Québec, Bell Canada et le propriétaire du lot 2 431 591 de ce cadastre, aux conditions prévues à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-09-84

Renouvellement d'une servitude réelle de passage et détermination de l'indemnité annuelle afférente à verser aux propriétaires (rue St-Joseph, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-053](#)

Il est résolu de renouveler la servitude réelle de passage, publiée au Bureau de la publicité des droits de Lévis le 20 janvier 2005, sous le numéro 12 023 399, pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2024, concernant le passage piétonnier donnant accès sur la rue Saint-Joseph (secteur Lévis), et de verser aux propriétaires du fonds servant de cette servitude, le premier février de chaque année, l'indemnité annuelle indiquée à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-053.

CE-2019-09-85

Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue Marcelle-Ferron (lot 2 660 408 du cadastre du Québec) (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'approuver la description technique du lot 2 660 408 du cadastre du Québec, préparée par madame Renelle Labrecque, arpenteur-géomètre, datée du 25 juillet 2019, portant le numéro 4 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette de la rue Marcelle-Ferron (secteur Lévis), et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

CE-2019-09-86

Acquisition d'une partie du lot 2 222 638 du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et financement afférent

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-058](#)

Il est résolu d'acquérir une partie du lot 2 222 638, d'une superficie approximative de 543 mètres carrés, au prix de 82 300 \$, plus les taxes si applicables, avec la garantie du droit de , mais sans la garantie de qualité et aux autres conditions énoncées à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-058, les frais relatifs à la transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique.

Il est également résolu d'autoriser le financement de cette dépense et les frais afférents au montant maximal de 99 100 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-17-61.

CE-2019-09-87

Financement de la dépense relative à l'achat de véhicules lourds et légers et d'équipements

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-008](#)

Il est résolu:

- d'autoriser le financement de la dépense relative à l'achat de véhicules lourds et d'équipements au montant maximal de 1 920 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03;
- d'autoriser le financement de la dépense relative à l'achat de véhicules légers au montant maximal de 380 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-59.

CE-2019-09-88

Demande de crédits additionnels pour le paiement des dépenses relatives aux ententes intermunicipales de traitement des appels 9-1-1 et de répartition des appels de nature incendie intervenues avec la municipalité régionale du comté Vaudreuil-Soulanges

[Document d'aide à la décision POL-2019-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'autoriser les crédits additionnels au montant maximal de 215 600 \$ aux postes de revenus et de dépenses indiqués à la fiche de prise de décision POL-2019-014, afin de couvrir les dépenses relatives aux ententes intermunicipales de traitement des appels 9-1-1 et de répartition des appels de nature incendie intervenues avec la municipalité régionale du comté Vaudreuil-Soulanges.

CE-2019-09-89

Ententes relatives à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1) et à la répartition des appels d'un corps de police à intervenir avec le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon

[Document d'aide à la décision POL-911-2019-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de demander, conformément à l'article 70 de la *Loi sur la police*, l'approbation requise du ministre de la Sécurité publique, afin de conclure les ententes relatives à la fourniture du service de réponse aux

appels d'urgence (9-1-1) et à la répartition des appels d'un corps de police à intervenir avec le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision POL-911-2019-003;

- de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à l'article 3.11 de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif*, l'approbation requise, par décret, pour la conclusion de ces ententes, étant donné que le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon est un organisme fédéral;
- sous réserve de l'approbation nécessaire à cette fin en vertu de la *Loi sur la police* et de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif*, de conclure ces ententes, telles qu'elles sont annexées à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-09-90

Appui à la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire 2019

[Document d'aide à la décision INC-2019-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer la *Semaine de la sécurité ferroviaire 2019*, afin d'être un allié de cette campagne de sensibilisation du public.

CE-2019-09-91

Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 29 mai et du 20 juin 2019

[Document d'aide à la décision INC-2019-010](#)

Le procès-verbal des rencontres du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenues le 29 mai et le 20 juin 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-09-92

Don d'équipements à la Croix-Rouge

[Document d'aide à la décision INC-2019-011](#)

Il est résolu de faire don des équipements, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision INC-2019-011, à la Croix-Rouge, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, et ce, conditionnement à leur acquisition.

CE-2019-09-93

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision DVC-2019-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'affecter un montant de 26 971 \$ provenant de la réserve pour assumer les franchises et rétentions

prévues aux contrats d'assurance au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DVC-2019-006, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement des biens d'un entrepreneur.

CE-2019-09-94

Dépôt du rapport de la commission consultative de la culture du 9 juillet 2019

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2019-006](#)

Le rapport de la réunion de la commission consultative de la culture tenue le 9 juillet 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-09-95

Aide financière au Groupe Scout St-Étienne

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-023](#)

Il est résolu d'accorder au Groupe Scout de St-Étienne une aide financière de 2 452 \$, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, de même que de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

CE-2019-09-96

Désignation des membres du comité d'évaluation des demandes de bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de désigner les personnes suivantes à titre de membres du comité d'évaluation des demandes de bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour la période 2019-2021 :

- Monsieur Côme Desrochers, directeur général d'Excellence sportive Québec-Lévis;
 - Monsieur Serge Hénault, directeur général de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches;
 - Madame Francine Laroche, bénévole;
 - Le chef du Service des sports et du plein air, ou sa représentante ou son représentant.
-

CE-2019-09-97

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 17 mai 2019

[Document d'aide à la décision FIN-2019-019](#)

Le procès-verbal du comité des finances de la réunion tenue le 17 mai 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-09-98

Mandat à la Direction des finances relatif aux modalités d'utilisation des

cotisations versées d'avance dans le cadre de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de mandater la Division des régimes de retraite et rentes collectives du Service de la trésorerie de la Direction des finances à transmettre à l'actuaire des régimes la directive d'utiliser, pour les deux régimes de retraite de la Ville, le maximum des cotisations versées d'avance, afin d'accélérer le remboursement des déficits des anciens volets (avant le 31 décembre 2013) aux évaluations actuarielles au 31 décembre 2015 et 2018, et que l'excédent des cotisations soit utilisé au gré de la promotrice ou du promoteur pour financer ses cotisations à compter du dépôt des évaluations actuarielles à Retraite Québec.

CE-2019-09-99

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Jean-Pascal Lamontagne, conseiller en finances à la Division des régimes de retraite et rentes collectives du Service de la trésorerie de la Direction des finances, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986), afin de remplacer et de terminer le mandat de madame Francine Melançon, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 19 octobre 2021.

CE-2019-10-00

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de l'ex-Ville de Lévis (21190)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Jean-Pascal Lamontagne, conseiller en finances à la Division des régimes de retraite et rentes collectives du Service de la trésorerie de la Direction des finances, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de l'ex-Ville de Lévis (21190), afin de remplacer et de terminer le mandat de madame Francine Melançon, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 7 mai 2022.

CE-2019-10-01

Désignation d'un membre du comité consultatif d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2019-139](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de nommer Madame Lyne Larochelle, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans, débutant le 28 octobre 2019.

CE-2019-10-02

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun dans la zone C1308, située en bordure du boulevard Guillaume-Couture près de la rue Dumais, secteur Saint-Romuald)

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-026

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-026.

Ce Projet de règlement a pour objet d'autoriser le groupe d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun dans la zone C1308 et de prévoir les normes applicables à ce groupe d'usages.

CE-2019-10-03

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927, intersection de la route Lallemand et du boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-141](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-141.

Ce Projet de règlement a pour objet d'agrandir la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927.

CE-2019-10-04

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait des classes d'usages C116, H1, H4, H7, H8, H9, H11, H12 et P1 dans la zone H2569 et, dans cette même zone, modification, pour les classes d'usage H10, du nombre de logements minimal et maximal, de la densité nette minimale et de la hauteur maximale des bâtiments, rue Mozart, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-144](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-144.

Ce Projet de règlement a pour objet, dans la zone H2569 :

- de supprimer certaines classes d'usages et un groupe d'usages ainsi que les spécifications afférentes à ceux-ci ;
- de modifier, pour certaines des classes d'usages autorisées, le nombre minimal et maximal de logements ;

- d'ajouter, pour toutes les classes d'usages autorisées, des normes applicables relativement à la hauteur du bâtiment principal et à la densité.

CE-2019-10-05

Création d'un groupe de travail sur l'agriculture en émergence

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-155](#)

Il est résolu de créer un groupe de travail sur l'agriculture en émergence, composé des membres indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-155, dont le mandat est de formuler des recommandations relatives à l'agriculture en émergence, tel qu'il est précisé à cette fiche de précision.

CE-2019-10-06

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement du 10 et 12 juin 2019

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-156](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 10 et 12 juin 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-10-07

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 11, 13 et 18 juin 2019

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-157](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 11, 13 et 18 juin 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-10-08

Adoption du Règlement RV-2019-19-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification du plan de zonage dans le secteur du Camping La Relâche, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-158](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-46.

CE-2019-10-09

Adoption du Règlement RV-2019-19-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-160](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-47.

CE-2019-10-10

Adoption du Règlement RV-2019-19-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-161](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-48.

CE-2019-10-11

Adoption du Règlement RV-2019-19-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-162](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-49.

CE-2019-10-12

Adoption du Règlement RV-2019-19-29 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-164](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-29 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-50.

CE-2019-10-13

Abrogation de la résolution CV-2019-00-96 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 848 070 et 3 415 888 du cadastre du Québec (chemin Petit-Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) » et demande d'autorisation présentée à

la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 847 901 et 2 848 070 du cadastre du Québec (chemin Petit-Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-165-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'abroger la résolution CV-2019-00-96 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 848 070 et 3 415 888 du cadastre du Québec (chemin Petit-Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) ».

Il est également résolu de recommandation au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'installation d'une conduite d'égout pluvial, l'excavation de fossé et la création d'emprises permanentes et temporaires pour la réalisation des travaux sur une partie des lots 2 847 901 et 2 848 070 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-165-R-1.

CE-2019-10-14

Adoption du Règlement RV-2019-19-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage C209 dans la zone C0950 près de l'intersection de la route Lagueux et de la route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-166](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-51.

CE-2019-10-15

Adoption du Règlement RV-2019-19-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-67 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-168](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-52.

CE-2019-10-16

Avenant 1 à l'entente triennale de visibilité intervenue avec la Chambre de commerce de Lévis et autorisation aux membres du conseil de la Ville, aux membres du personnel du Bureau de la mairie et aux membres du personnel de la Ville concernés

[Document d'aide à la décision DEV-2019-086](#)

Il est résolu de conclure l'avenant 1 à l'entente triennale de visibilité intervenue avec la Chambre de commerce de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-086, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu d'autoriser tous les membres du conseil de la Ville, le personnel du Bureau de la mairie ainsi que les membres du personnel de la Direction générale, de la Direction du développement économique et de la promotion et de la Direction des communications à utiliser les billets prévus à l'entente de visibilité afin d'assister, outre les activités visées par la résolution CE-2016-16-08, aux activités organisées par la Chambre de commerce de Lévis et prévues à cet avenant.

CE-2019-10-17

Vente de deux parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec à Styl Cabinets inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2019-101](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Styl Cabinets inc. des parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-101, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés Styl Cabinets inc., d'affecter un montant de 50 000,52 \$ à la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que ces parties de lot ne sont plus affectées à l'utilité publique conditionnellement à leur vente.

CE-2019-10-18

Intervention aux actes de la servitude pour une ligne électrique et de télécommunication entre Hydro-Québec, Bell Canada et les propriétaires des lots 3 021 161 et 3 748 953 du cadastre du Québec (Parc industriel Lauzon, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2019-109](#)

Il est résolu d'intervenir aux actes et d'assumer les frais relatifs à la servitude des lignes électriques et de télécommunication entre Hydro-Québec, Bell, Vidéotron et les propriétaires des lots 3 021 161 et 3 748 953 du cadastre du Québec, tel que décrit en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2019-109, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-10-19

Modification à la résolution CV-2018-02-32 « Vente d'une partie du lot 6 164 914 du cadastre du Québec à 10574201 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la

vente »

[Document d'aide à la décision DEV-2019-111](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2018-02-32 « Vente d'une partie du lot 6 164 914 du cadastre du Québec à 10574201 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente » par le remplacement à l'alinéa des mots « à la fiche de prise de décision DEV-2018-038 » par les mots « à la fiche de prise de décision DEV-2019-111 ».

CE-2019-10-20

Avenant 1 à l'entente relative à des travaux municipaux intervenue avec Gestion immobilière CSB inc. et modification des résolutions CE-2011-10-30 « Approbation du plan-projet de lotissement pour le prolongement de la rue Massenet et l'ouverture de rue (phase IV, secteur Lévis), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec le promoteur, financement afférent et acquisition du lot 4 903 824 du cadastre du Québec » et CV-2011-08-40 « Contribution du promoteur à l'égard du plan projet de lotissement pour le prolongement de la rue Massenet et l'ouverture de rue (phase IV, secteur Lévis), acquisition du lot 4 903 824 du cadastre du Québec et servitudes afférentes »

[Document d'aide à la décision BP-2019-019](#)

Il est résolu de conclure l'avenant 1 à l'entente relative à des travaux municipaux intervenue le 17 août 2011 avec Gestion immobilière CSB inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2019-019, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de modifier la résolution CE-2011-10-30 « Approbation du plan-projet de lotissement pour le prolongement de la rue Massenet et l'ouverture de rue (phase IV, secteur Lévis), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec le promoteur, financement afférent et acquisition du lot 4 903 824 du cadastre du Québec » par la suppression du dernier paragraphe du troisième alinéa suivant : « d'acquérir à titre gratuit une servitude de maintien et de passage sur une partie des lots 4 903 788, 4 903 789, 4 903 790, 4 903 791, 4 903 792, 4 903 793, 4 903 794, 4 903 795 et 4 903 796 du cadastre du Québec, en faveur des lots 3 599 745 et 3 599 746 de ce cadastre, pour assurer le maintien de l'écran tampon (butte et aménagement paysager), les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Immobilière CSB inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet ».

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2011-08-40 « Contribution du promoteur à l'égard du plan projet de lotissement pour le prolongement de la rue Massenet et l'ouverture de rue (phase IV, secteur Lévis), acquisition du lot 4 903 824 du cadastre du Québec et servitudes afférentes » par suppression du dernier paragraphe du deuxième alinéa suivant : « d'acquérir à titre gratuit une servitude de maintien et de passage sur une partie des lots 4 903 788, 4 903 789, 4 903 790, 4 903 791, 4 903 792, 4 903 793, 4 903 794, 4 903 795 et 4 903 796 du cadastre du Québec, en faveur des lots 3 599 745 et 3 599 746 de ce cadastre, pour assurer le maintien de l'écran tampon (butte et aménagement paysager), les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Immobilière CSB inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet ».

CE-2019-10-21**Attribution de contrat pour la vidange et le transport des eaux usées provenant des installations septiques**[Document d'aide à la décision APP-2019-070](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'attribuer le contrat pour la vidange et le transport des eaux usées provenant des installations septiques (appel d'offres 2019-50-42), à Les Entreprises Claude Boutin (1998) Inc., au prix négocié, pour une dépense estimée à 885 907,49 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-10-22**Cession du contrat de location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opératrice ou opérateur**[Document d'aide à la décision APP-2019-084](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'autoriser la cession du contrat de location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opératrice ou opérateur, attribué le 24 avril 2017 par la résolution CV-2017-03-95 (appel d'offres 2017-50-07), à Débroussaillage J.M.S. inc., à l'entreprise cessionnaire DSL Multi-Services inc., et ce, à compter du 26 août 2019.

CE-2019-10-23**Option de renouvellement du contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux en géotechnique et en environnement**[Document d'aide à la décision APP-2019-106](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'exercer l'option de renouvellement d'une année, débutant à la date d'adjudication et tel que prévu au contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux en géotechnique et en environnement, attribué par la résolution CV-2017-09-40 (appel d'offres 2017-55-102), au montant de 383 250,00 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à la soumission de l'adjudicataire.

CE-2019-10-24**Attribution du contrat d'entretien en plomberie**[Document d'aide à la décision APP-2019-107](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat d'entretien en plomberie (appel d'offres 2019-50-65), à Michel Latulippe inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 89 250,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-10-25**Entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec pour l'acquisition de sel de déglacage pour la saison 2019-2020**[Document d'aide à la décision APP-2019-109](#)

Il est résolu conclure l'entente à intervenir avec la Ville de Québec pour l'acquisition de sel de déglacage pour sa saison 2019-2020, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2019-109, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, de même que d'autoriser l'octroi du contrat découlant de l'appel d'offres effectué par la Ville de Québec au plus bas soumissionnaire conforme selon les prix soumis.

CE-2019-10-26

Attribution de contrat du remplacement de la chaudière à l'huile et du zonage du chauffage au presbytère du secteur Saint-Nicolas et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-111](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat du remplacement de la chaudière à l'huile et du zonage du chauffage au presbytère du secteur Saint-Nicolas (appel d'offres 2019-50-53), à Équipe SG inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 97 200,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter les travaux.

CE-2019-10-27

Attribution de contrat de fourniture d'équipements pour le Complexe aquatique multifonctionnel

[Document d'aide à la décision APP-2019-113](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat dans le cadre de fourniture d'équipements pour le Complexe aquatique multifonctionnel (appel d'offres 2019-50-67), à Aquam inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 158 324,77 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-10-28

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Frédette (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2019-115](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Frédette (secteur Lévis), attribué par la résolution CV-2016-01-61 (appel d'offres 2016-55-03), au montant de 80 335,19 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-115, étant donné que cette modification constitue un accessoire à ce contrat et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-10-29

Modification et prolongation du contrat de services professionnels pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages d'assainissement des eaux

usées

[Document d'aide à la décision APP-2019-117](#)

Il est résolu de modifier le contrat de services professionnels pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages d'assainissement des eaux usées, attribuée par la résolution CV-2015-00-18 (appel d'offres 2014-55-96), au montant de 293 520,00 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-117, étant donné que cette modification constitue un accessoire à ce contrat et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe de cette fiche de prise de décision.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de prolonger de six mois le contrat de services professionnels pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages d'assainissement des eaux usées, attribué par la résolution CV-2015-00-18 (appel d'offres 2014-55-96).

CE-2019-10-30

Attribution du contrat d'entretien ménager du Complexe aquatique multifonctionnel

[Document d'aide à la décision APP-2019-118](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat d'entretien ménager du Complexe aquatique multifonctionnel (appel d'offres 2019-50-69), à Services d'Entretien Clarinet, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 109 250,00 \$ avant TPS et TVQ, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 28 février 2020, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-10-31

Attribution du contrat pour la fourniture de services de sciage de bordures

[Document d'aide à la décision APP-2019-119](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'attribuer le contrat de fourniture de services de sciage de bordures (appel d'offres 2019-50-70), à Construction S.R.B. scc, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 184 500,00 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-10-32

Financement des dépenses additionnelles relatives à l'actualisation des technologies

[Document d'aide à la décision DTI-2019-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville, pour financer la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 112 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2020 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2019-10-33

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 16.

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
